

Assemblée générale annuelle de l'UESR
Lundi 9 juin 2008 – QUIMPER

MOTION

adoptée à l'unanimité des présents

**POUR DES SERVICES PUBLICS DE QUALITE
DANS LE FINISTERE**

Réunis en Assemblée Générale ordinaire le lundi 9 juin 2008 à QUIMPER, les adhérents de l'Union des Elus Socialistes et Républicains du Finistère tiennent à exprimer leur profond désaccord quant aux restructurations de services publics de l'Etat dans le département.

La qualité des services publics a toujours constitué un vrai levier de développement de notre extrême ouest breton et l'accélération des décisions gouvernementales de restructuration provoque une réelle et profonde inquiétude des habitants du département.

Très récemment, des régressions significatives ont été constatées tant en ce qui concerne la présence des services de Santé hospitalière, de l'Equipement, de l'Education (fermetures de classes) ou encore de la Justice. Sur ce dernier point, l'UESR apporte son soutien au dépôt d'un recours en annulation devant le Conseil d'Etat contre les décrets réformant la carte judiciaire mené récemment par l'APVF (Association des petites Villes de France).

L'Union des Elus Socialistes et Républicains du Finistère :

1/ Tient à manifester sa solidarité avec tous les Finistériens qui se battent aujourd'hui pour préserver un service public de proximité de bonne qualité. Elle dénonce toutes formes de rupture d'égalité conduisant à ce que certains habitants du département n'aient plus accès aux services de soins hospitaliers dans des conditions acceptables.

2/ Regrette les reculs constatés dans la politique d'aménagement du territoire menée par l'Etat. Du fait de son éloignement géographique l'extrême ouest breton doit pouvoir bénéficier d'une attention particulière et d'une politique ambitieuse de développement.

3/ Demande en conséquence au gouvernement de revoir les décisions annoncées en ce qui concerne les services de santé hospitalière ; notre département étant particulièrement touché par la réforme de la carte hospitalière.